



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  située en haut à gauche de cette page Résana.

Visites officielles

- Que vient faire le ministre du Travail Jean-Pierre Farandou ce lundi pour sa première visite au Havre ? – 76 actu
- Seine-Maritime. La ministre havraise retrouve son ancien lycée – Le courrier cauchois

Social et société

- Mort de Lyhanna - de nombreux rassemblements prévus devant les tribunaux de Normandie - Paris Normandie
- Seine-Maritime [Actualisé]. Radar dans une zone à 30 indiquée à 50 - des contraventions annulées – Le courrier cauchois

Sécurité

- Une importante opération de secours à Etretat pour sauver dix touristes imprudents isolés par la marée au Trou à l'homme – France 3
- Tir de mortier dans un lycée de Sotteville-lès-Rouen - le professeur visé mis sous protection - Paris Normandie
- Mortier tiré au lycée Marcel-Sembat à Sotteville - l'enseignant avait déjà déposé une main courante – ICI
- « Enfermez les violeurs, pas les teufeurs » - un cortège pour défendre les « free party » à Rouen - Paris Normandie
- Saint-Valery-en-Caux. Les gendarmes désormais dotés d'une VHF – Le courrier cauchois
- Pourquoi l'hélicoptère Dragon76 survole-t-il le ciel de Saint-Léger-du-Bourg-Denis ? - Paris Normandie

Économie et vie des entreprises

- Umep - le port du Havre se porte bien - La Gazette France
- Vidéo. Dans les coulisses du plus gros méthaniseur de TotalEnergies, dans le pays de Caux – Les informations dieppoises
- Miser sur le solaire pour ne pas subir les prix du gaz et du pétrole - le pari réussi de NéoLoco et ses graines torréfiées – France 3

Collectivités locales et équipements publics

- Métropole Rouen Normandie _ Numéville décroche l'or du label «Territoire Innovant» - La Gazette France
- « Ils m'ont certifié qu'ils partiront » - pourquoi les gens du voyage continuent de s'installer à Boos – 76 actu

Travaux et aménagements

- « L'impression d'être baladés » - à Dieppe, la réouverture du pont Colbert à nouveau repoussée, sans date annoncée – ICI
- Report de l'ouverture du pont Colbert à Dieppe _ la Ville et l'Agglomération comptent saisir la Justice – 76 actu
- Pourquoi la ville de Rouen va être survolée par des drones pendant cinq jours ? - Paris Normandie

Justice

- Agression d'un ado diffusée sur les réseaux sociaux près de Rouen - un homme condamné à 3 ans de prison - Paris Normandie
- Un ado de 17 ans violemment agressé, filmé puis exposé sur Snapchat - 5 personnes interpellées, dont le père d'un des jeunes impliqués – France 3
- Le procès de l'orthodontiste rouennaise pour escroquerie est reporté à janvier 2027 - ICI

Santé

- « Les petits centres de radiologie ne peuvent plus survivre économiquement » - comment les zones urbaines deviennent les nouveaux déserts médicaux de l'imagerie ? - France 3
- Déclaré mort par erreur par le CHU de Rouen, il ne peut plus se faire soigner - Paris Normandie

Mobilité

- À Rouen, la grève dans les transports en commun Astuce les samedis n'est pas près de s'arrêter - Paris Normandie
- Concurrence, projets ferroviaires en Normandie - l'« architecte du réseau » SNCF fait le point - Paris Normandie

Politique

- LFI et Alma Dufour « un danger pour la France » - Guillaume Pennelle, conseiller RN, jugé pour diffamation - Paris Normandie

Agriculture

- « On perd 7 000 à 8 000 bovins par an » - mais pourquoi le prix de la viande de bœuf a-t-il à ce point augmenté ? – France 3

Que vient faire le ministre du Travail Jean-Pierre Farandou ce lundi pour sa première visite au Havre ?

Eloïse Aubé

3-4 minutes

Lundi 8 juin 2026, le ministre du Travail et des Solidarités Jean-Pierre Farandou se rendra au Havre dans l'après-midi. Voici ce qu'il vient faire.

Sur le même thème

[Droit des travailleurs](#)

[Santé](#)



Jean-Pierre Farandou est ministre du Travail depuis octobre 2025. Il se rendra au Havre ce lundi 8 juin 2026. (©Léa Afonso / Actu Toulouse)

Par [Eloïse Aubé](#) Publié le 8 juin 2026 à 7h10 ; mis à jour le 8 juin 2026 à 7h20

Visite ministérielle en vue. Ce lundi 8 juin 2026 dans l'après-midi, le ministre du Travail et des Solidarités, Jean-Pierre Farandou, se rendra au sein de **l'entreprise Fouré Lagadec**, située boulevard de Graville au [Havre](#).

L'objectif ? « **Promouvoir les métiers de l'industrie** », indique la préfecture de Seine-Maritime, dans un communiqué.

Cette visite sera l'occasion pour le ministre de constater les mesures mises en place par l'entreprise en matière de prévention des risques professionnels et de s'exprimer sur le Plan santé au travail 2026-2030.

Le ministre en visite dans les ateliers

Au programme donc, la rencontre avec le directeur de l'école de production où seront présentés les **différents équipements de production** de cette entreprise centenaire, spécialisée dans les travaux de construction d'équipements sous pression, de Maintenance chaudronnerie, ou encore de tuyauterie. S'ensuivra la visite des ateliers.

Nommé en octobre 2025, c'est la première fois que [Jean-Pierre Farandou](#), ancien patron de la SNCF qui a succédé à **Catherine Vautrin**, se rendra dans la cité Océane en tant que ministre.

Qu'est-ce que ce plan santé travail 2026-2030 ?

Le gouvernement a dévoilé dans les grandes lignes de son plan santé au travail à l'horizon 2026-2030, en concertation avec les partenaires sociaux. Ce programme doit faire face à la hausse des accidents au travail via quatre axes prioritaires : les jeunes, les femmes, la santé mentale et les chaleurs intenses.

Parmi les mesures annoncées, on retrouve la mise en place de signes distinctifs [un casque, vêtement de couleur) chez les nouveaux arrivants en entreprise pour mieux prévenir les accidents chez les jeunes. Autre mesure : des équipements adaptés pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Suivez l'actualité du Havre sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori
avec [Mon Actu.](#)*

Seine-Maritime. La ministre havraise retrouve son ancien lycée

Ghislain Annetta

2-3 minutes

Il ne pouvait rater ce rendez-vous. Pierre Bousquet a été le professeur de sciences naturelles (biologie) de [Catherine Pégard](#). C'était en 1970 au lycée François 1^{er}. La ministre de la Culture était de retour sein de l'établissement, samedi 6 juin. Elle répondait à l'invitation de l'association des Anciens élèves, présidée par le Cauchois Bertrand Vittecoq. L'enseignant a remis à la prestigieuse invitée la liste des élèves de sa classe de première.

"Très émouvant"

"C'est très émouvant pour moi. Même si je m'efforce de ne pas trop le montrer", soulignait Catherine Pégard après avoir répondu aux questions de son auditoire, réuni dans l'ancienne bibliothèque du lycée. Le Havre tient une place à part dans le cœur de notre consœur, ex-rédactrice en chef de l'hebdomadaire *Le Point*, passée par la présidence du château de Versailles avant de rejoindre le gouvernement en février dernier.

Elle est née dans la cité océane, le 5 août 1954. Ses parents s'y sont installés deux ans plus tôt, en 1952. La famille de son père est originaire de Sassetot-le-Mauconduit, en pays de Caux. La future ministre est passée par l'école Raspail. *"C'est là que s'est forgée ma carrière de journaliste. Comme j'étais bonne en rédaction, mon institutrice m'en donnait à faire en plus. C'était sa manière de me récompenser. Mes parents m'ont fait comprendre que c'était une chance",* se souvient-elle.

Avec Christine Lagarde

Elle a poursuivi sa carrière à lycée Raoul-Dufy (désormais collège) puis donc à François 1^{er}. *"C'était important le poids d'un établissement dans la vie d'un adolescent à l'époque. Nous n'avions pas beaucoup d'autres activités. A la différence de Claude Monet qui l'a considérée comme une prison, j'adorais l'école"*. Ce qui ne l'empêchait de dire à ses parents qu'elle allait à la bibliothèque alors qu'elle était plutôt au bar avec ses camarades. Elle en côtoie encore certains. Dont une autre célébrité, [Christine Lagarde](#) qui est passée un an par l'établissement. *"J'avais eu sa mère, Mme Lalouette, comme prof de latin quand j'étais à Dufy"*.

Décidément Le Havre, où Catherine Pégard a fait ses premiers de journaliste, est un terreau fertile pour les élites. L'air de la mer et du large ?

Mort de Lyhanna : de nombreux rassemblements prévus devant les tribunaux de Normandie

Paris Normandie

4-5 minutes

La mort de la jeune Lyhanna, 11 ans, retrouvée morte dans un silo à grain jeudi 4 juin 2026, a suscité un grand émoi à travers la France. Face aux manquements de la justice dans ce type d'affaires, de nombreux collectifs ont appelé à des rassemblements devant les tribunaux lundi 8 juin.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)

Par la rédaction

Publié: 6 Juin 2026 à 15h51 Modifié: 7 Juin 2026 à 18h16 Temps de lecture: 1 min

L'autopsie a confirmé ce que les enquêteurs soupçonnaient. Le corps retrouvé jeudi 4 juin 2026 dans un silo à grain à Puycasquier, près d'Auch, dans le Gers, était bien celui de Lyhanna, 11 ans, portée disparue depuis le 29 mai.

Si la jeune fille a formellement été identifiée, on ignore à l'heure actuelle quelles sont les causes de la mort. Des examens et des expertises complémentaires vont être diligentés.

Cinq procédures en cours

Le principal suspect, Jérôme Barella, 41 ans, a été placé en détention provisoire. Il fait l'objet d'au moins cinq procédures administratives ou judiciaires liées à des faits de violences sexuelles visant des mineures.

Le traitement de cette affaire a provoqué l'indignation dans toute la France. Une enquête administrative a été confiée à l'Inspection générale de la justice et à l'Inspection générale de la gendarmerie nationale. Le premier ministre, Sébastien Lecornu, a demandé que les premières conclusions lui soient remises sous 15 jours.

Marche blanche et rassemblements

Alors qu'une marche blanche est prévue dimanche 7 juin à Fleurance (Gers), village où réside la famille de Lyhanna, des rassemblements citoyens sont attendus à travers la France devant les

tribunaux.

À travers la France, un appel à se rassembler devant les tribunaux le lundi 8 juin à 19h se propage. Sur son site internet, le collectif Mouv'Enfants recense [tous les rendez-vous à travers la France](#). En Normandie, on retrouve :

- Caen, devant la préfecture ;
- Cherbourg, devant le tribunal judiciaire (attention, le rendez-vous est avancé à 18h) ;
- Coutances, devant le tribunal judiciaire ;
- Dieppe ;
- Évreux, devant le palais de justice ;
- Le Havre, devant le Tribunal judiciaire ;
- Louviers, devant le tribunal de proximité ;
- Rouen, devant le tribunal judiciaire.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant](#)

Seine-Maritime [Actualisé]. Radar dans une zone à 30 indiquée à 50 : des contraventions annulées

Anaëlle Dessole

~2 minutes

Le radar de chantier a été installé le 3 juin sur la route départementale 81 à hauteur des travaux de réhabilitation de la berge.

Sur cette portion de la RD 81, la circulation est réduite sur une voie et alternée par feux tricolores. La vitesse est limitée à 30 km/h.

Un dysfonctionnement a toutefois été signalé par les usagers de la route. Les deux premiers jours, les panneaux de signalisation indiquaient une limitation de vitesse à 50 km/h et non 30. Le radar avait pourtant été réglé sur 30 km/h. Le maire de la commune, Bastien Coriton, informé de cette situation, précise que "**toutes les contraventions de mercredi et jeudi ont été annulées** par les services de l'État, suite à mon intervention et celle des Gendarmes".

Le chantier a commencé le 10 décembre au niveau du camping.

L'entreprise Vinci démarrait alors le battage des palplanches. Les travaux doivent durer jusqu'à l'été à un rythme moyen de 10 mètres par jour.

Après avoir enlevé le ciment existant, il faut enfoncer ces planches neuves à une profondeur d'environ 9 mètres pour créer un nouveau mur de soutènement qui sécurisera la route départementale et la véloroute attenante.

- **A lire aussi.** [L'important chantier de réhabilitation des berges progresse](#)

Une importante opération de secours à Étretat pour sauver dix touristes imprudents isolés par la marée au Trou

Boris Letondeur

4–5 minutes

Dimanche 7 juin 2026, en début d'après-midi, dix touristes se sont retrouvés isolés par la marée montante au Trou à l'homme, à Étretat. Alertés par les CROSS de Jobourg et de Gris-Nez, les secours ont mobilisé un hélicoptère de la Marine nationale pour les hélitreuiller. Tous ont été pris en charge sans blessure.

C'est en début d'après-midi ce dimanche que les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS) de Jobourg et de Gris-Nez ont reçu l'alerte : dix personnes étaient isolées par la marée montante quelque part sur le littoral normand. La communication téléphonique étant difficile et la zone de détresse d'abord incertaine, le CROSS Jobourg a immédiatement dérouté l'hélicoptère H160 de la Marine nationale, basé à Maupertus, pour localiser précisément le groupe. Une fois la situation confirmée dans le secteur d'Étretat, le CROSS Gris-Nez a validé l'engagement de l'appareil.

Une fois sur zone, le H160 a repéré les dix personnes prises au piège au Trou à l'homme, cette grotte naturelle creusée dans la falaise, réputée particulièrement dangereuse lors de la remontée des eaux. Une opération d'hélitreuillage a ensuite permis de les extraire une à une de ce mauvais pas. Redéposés quelques hectomètres plus loin, ils ont pu être pris en charge par les pompiers pour des contrôles de routine. Tous sains et saufs, les touristes imprudents ont ensuite pu rentrer chez eux.

L'incident de ce dimanche est loin d'être isolé. Chaque année, de

nombreux accidents sont recensés aux abords d'Étretat, site de plus en plus prisé par les touristes. Au Trou à l'homme ou à la falaise d'Amont, des imprudents se retrouvent régulièrement piégés par la marée.

Début avril déjà, pas moins de vingt personnes avaient été prises au piège en l'espace d'une heure au pied des falaises d'Étretat. Et en juin 2025, douze vacanciers, dont un enfant, avaient dû être secourus près du Trou à l'homme lors d'une opération ayant nécessité dix pompiers et cinq véhicules spécialisés.

Face à la multiplication des incidents, la mairie d'Étretat a pris un arrêté interdisant l'accès aux tunnels menant au Trou à l'homme, aux lieux-dits La chambre des demoiselles et La descente au chaudron, ainsi que l'approche à moins de cinq mètres du bord des falaises. Des mesures que beaucoup de visiteurs ignorent ou contournent délibérément, comme avaient pu le constater nos reporters l'an dernier (reportage ci-dessous).

durée de la vidéo : 00h00mn24s



Lundi de Pâques, ce 6 avril 2026 à Etretat, les secours sont intervenus deux fois en une demi-heure pour aider des touristes bloqués par la marée dans deux cavités sous les plus illustres falaises de France. Ces grottes et tunnels sont pourtant interdits par des panneaux bien visibles sur la promenade de la plage. • ©Lila Lefebvre/ France Télévisions

Depuis mai 2025, les autorités ont durci le ton. Les interventions des secours considérées comme non vitales peuvent désormais être

facturées, avec des amendes pouvant dépasser 780 euros. Une mesure dissuasive dont l'effet reste encore limité, comme le prouve ce nouveau sauvetage ce dimanche. Étretat accueille près d'1,5 million de touristes chaque année, et le flux ne cesse de croître. Autant de visiteurs potentiellement tentés par des incursions au pied des falaises, sans toujours mesurer les risques liés aux marées.

Tir de mortier dans un lycée de Sotteville-lès-Rouen : le professeur visé mis sous protection

Mélanie Bourdon

6–7 minutes

Le professeur du lycée Marcel-Sembat, visé par un tir de mortier jeudi 4 juin 2026, à Sotteville-lès-Rouen, a déposé plainte. Il avait déjà été la cible d'un acte de malveillance, quelques semaines plus tôt.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)

Par [Mélanie Bourdon](#)

Publié: 5 Juin 2026 à 19h30 Temps de lecture: 2 min

Jeudi 4 juin 2026, un individu a lancé un [mortier](#) dans une salle de classe du lycée Marcel Sembat, à Sotteville-lès-Rouen, vers 15h. Puis il a pris la fuite. Un professeur de mathématique était en train d'y dispenser un cours à dix-huit élèves de première. Si aucun blessé grave n'est à déplorer, l'enseignant et les lycéens ont été très choqués.

Vendredi 5 juin, l'académie de Normandie qualifie cet incident : « *d'inacceptable* » et « *condamne avec la plus grande fermeté ce tir de mortier dans une salle de classe* ».

Professeur visé

La veille, des élèves affirmaient que c'était : « *le professeur qui était visé* ». Une information que des faits antérieurs semblent confirmer. « *Une main courante avait (...) été déposée par cet enseignant par le passé pour un incident d'un autre ordre* », certifie l'académie de Normandie.

« Les mesures disciplinaires ont été prononcées avec gradation et rigueur lorsque la situation l'exigeait »

Académie de Rouen

Le professeur avait pris ses fonctions en cours d'année scolaire afin de remplacer deux professeurs « *qui l'avaient précédé sur ce poste* ». La classe de première faisait, par ailleurs : « *l'objet d'un suivi attentif de la part de l'équipe de direction tout au long de l'année. Les mesures disciplinaires ont été prononcées avec gradation et rigueur lorsque la situation l'exigeait* ».

Protection fonctionnelle

L'enseignant a déposé plainte vendredi 5 juin. « *L'enseignant bénéficie de l'entier soutien de l'institution (...). La protection fonctionnelle lui est accordée. Un accompagnement psychologique lui a été proposé dès hier* », poursuit l'Éducation nationale.

La majorité des cours s'est achevée jeudi 4 juin, au lycée Marcel-Sembaat. Vendredi matin, l'établissement a ouvert normalement et accueilli les élèves pour leurs révisions et leurs épreuves.

Le lycée est ouvert

Une cellule d'écoute et de soutien psychologique « *est opérationnelle depuis 9h, ce matin (5 juin), pour les élèves et le personnel qui en ressentiraient le besoin. Enfin, des temps d'échanges ont été organisés par la direction avec les équipes pour faire le point sur la situation. L'établissement bénéficie du soutien direct et constant des autorités académiques* ».

Reste à savoir si la personne qui a jeté le mortier, toujours recherchée, était un élève de l'établissement comme le soutiennent des lycéens ou une personne extérieure qui a réussi à déjouer la sécurité. Contacté, le procureur de la République de Rouen, n'a pas donné suite à nos sollicitations.

Mortier tiré au lycée Marcel-Sembat à Sotteville : l'enseignant avait déjà déposé une main courante

Théophile Pedrola

3-4 minutes

Publié le samedi 6 juin 2026 à 7:16

Au lycée Marcel-Sembat, à Sotteville-lès-Rouen, l'enseignant dans la classe où a été tiré un mortier en plein cours ce jeudi avait déjà déposé une main courante peu de temps auparavant, indique le rectorat. Il va bénéficier de la protection fonctionnelle.

L'enseignant qui donnait cours, ce jeudi 4 juin 2026 dans l'après-midi, au lycée Marcel-Sembat de Sotteville-lès-Rouen, lorsqu'un mortier a été tiré dans sa classe, a déposé plainte ce vendredi 5 juin, indique le rectorat dans un communiqué confirmant une information de [76 Actu](#).

Une plainte qui fait donc suite à une main courante, déjà déposée par ce même enseignant, *"pour un incident d'un autre ordre"*, indique le rectorat, qui précise qu'il s'agit d'un enseignant remplaçant, arrivé en cours d'année après deux autres professeurs sur ce poste.

L'académie de Normandie ajoute qu'il s'agit d'une "classe qui a fait l'objet d'un suivi attentif de la part de l'équipe de direction tout au long de l'année. Les mesures disciplinaires ont été prononcées avec rigueur et gradation lorsque la situation l'exigeait."

Le rectorat indique également que l'enseignant va bénéficier de la protection fonctionnelle. Il a pu rencontrer jeudi la rectrice, venue dans l'établissement, et pourra bénéficier d'un accompagnement psychologique, proposé ce vendredi. Si l'établissement fonctionne

normalement, une cellule d'écoute et de soutien psychologique est ouverte depuis ce vendredi matin, pour les élèves et les personnels. Des temps d'échanges sont aussi prévus entre la direction et les équipes.

- [Éducation nationale](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Continuez votre lecture

[Passer la section](#)

- Un individu a tiré un mortier d'artifice dans une classe du lycée Marcel-Sembat, à Sotteville-lès-Rouen, ce jeudi après-midi. Quatre élèves souffrant d'acouphènes ont été pris en charge ainsi que leur professeur souffrant de douleurs musculaires au dos. L'auteur est recherché.

Le 04/06/2026 à 18:18

- Un enseignant est jugé ce jeudi 4 décembre à Rouen pour atteintes sexuelles sur mineur de plus de 15 ans. Guillaume Blavette, militant de la cause environnementale bien connu dans la Métropole de Rouen, est poursuivi pour avoir entretenu des relations intimes avec trois de ses élèves mineures.

Le 04/12/2025 à 05:00

- La majorité des enseignants du collège Fontenelle de Rouen ne donnent pas de cours ce mardi, alors qu'une élève est venue avec un couteau et n'a pas été exclue définitivement.

Le 24/06/2025 à 12:14

- Mardi 10 mars, enseignants et quelques lycéens du lycée François 1er au Havre ont manifesté devant leur établissement pour protester contre les

« Enfermez les violeurs, pas les teufeurs » : un cortège pour défendre les « free party » à Rouen

Robin Rioult

6–8 minutes

À Rouen, au moins un millier de personnes ont manifesté en musique, le samedi 6 juin 2026, contre le projet de loi « Ripost » et contre « l’explosion de la répression policière et financière » face au phénomène des free party.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)

Par Robin Rioult

Publié: 6 Juin 2026 à 17h28 Temps de lecture: 1 min

« *Mais qu’est-ce que c’est que tout ce fatra ?* » La question, lancée à voix haute par une dame d’un certain âge avenue de la Porte-des-Champs, trouve rapidement sa réponse : cette musique électronique vient d’une manifestation baptisée « Manifestive Techno anti répression 2026 ».

Les participants se rassemblent autour des fourgons et camions équipés d’enceintes ou de DJ sets. - PND

Son objectif ? Protester [contre le projet de loi « Ripost »](#). Ce dernier prévoit une possible peine de prison pour les participants aux free party, ces concerts de musique électronique organisés sans cadre légal. Pour [le ministère de l’Intérieur](#), cette pratique relève des « *dérives festives* ».

Le gouvernement assure que le projet de loi aidera à « *préserver la fête des troubles à l’ordre public* ». Le cortège, encadré par des véhicules de police, a circulé en centre-ville de 13h à 18h.

Les participants se rassemblent autour des fourgons et camions équipés d’enceintes ou de DJ sets. - PND

Sur place, dès 14h10, [un cortège immanquable](#) traverse la rive droite de Rouen. Impossible de le manquer : musique électronique oblige, on l’entend arriver de loin. Qui trouve-t-on dans la manifestation ? En grande majorité des jeunes, mais aussi quelques habitués de longue date.

Le défilé est loin d'être figé. Au fil de sa progression dans les rues, de nouveaux participants viennent grossir les rangs, se rassemblant autour des fourgons et camions équipés d'enceintes ou de DJ sets.

Les participants se rassemblent autour des fourgons et camions équipés d'enceintes ou de DJ sets. - PND

Dénoncer « la stigmatisation des free party »

« *On est venu défendre les teufs et leurs valeurs libertaires, assume Maëlle, 25 ans. On voit bien que les discours réactionnaires se multiplient, et que certains sont de plus en plus hostiles à ces fêtes-là. Ils n'aiment pas ces espaces de liberté. Alors que bon, je pense que ce n'est pas bien grave et qu'on a clairement d'autres priorités en ce moment que d'empêcher les gens de s'amuser.* »

Les slogans pros « teufs » et Free party étaient au rendez-vous. - PND

Un discours partagé par les organisateurs. « *Face à la montée de l'autoritarisme et de la stigmatisation des free party avec des lois liberticides et disproportionnées, face à l'explosion de la répression policière et financière, face aux saisies et arrêtés préfectoraux abusifs, face à la désinformation massive que subit notre culture, il est temps de nous faire entendre* », argumentent-ils sur les réseaux sociaux.

Les slogans pros « teufs » et free party étaient au rendez-vous. - PND

« Enfermez les violeurs, pas les teufeurs »

Au vu des messages sur les pancartes des manifestants, l'actualité, aussi tragique soit-elle parfois, s'est invitée dans le cortège. « *Enfermez les violeurs, pas les teufeurs* », peut-on lire sur une pancarte. « *Le crime se cache dans vos fêtes pédophiles, pas dans nos fêtes pacifiques* », affirme-t-on sur une autre. [Des références évidentes au meurtre de la petite Lyhanna](#), dont les circonstances ont largement choqué l'opinion publique.

« Enfermez les violeurs, pas les teufeurs ». - PND

Mais tous les messages ne sont pas aussi incisifs. « *La liberté est addictive* », peut-on lire sur une fourgonnette. « *Pour une France qui danse* », brandit une jeune femme. Sans oublier les classiques : « *Au bout de nos raves* », « *Métro boulot techno* », « *Rave encore* », etc. Autant dire que les amateurs de cette contre-culture, dont les réseaux locaux sont bien ancrés, n'ont aucune envie d'acquiescer devant le projet de Loi « Ripost ».

Saint-Valery-en-Caux. Les gendarmes désormais dotés d'une VHF

Nicolas Durand

2-3 minutes

Déjà présente sur les ondes terrestres, la communauté de brigades de gendarmerie de Saint-Valery-en-Caux peut désormais communiquer en mer. En effet, jeudi 28 mai, elle a reçu de la part de [l'Association des amis de la gendarmerie](#) une radio VHF, qui permet de communiquer avec les embarcations maritimes.

Philippe Prévost, président du comité fécampois de l'Association nationale, s'est rendu à la caserne de Saint-Valery-en-Caux. *"C'est avec un grand plaisir que je remets cette radio VHF à la communauté de brigades de Saint-Valery-en-Caux", a-t-il indiqué aux militaires. "Cela vient renforcer les moyens opérationnels et participe à la qualité des interventions sur le terrain. Cela représente également le lien solide entre la gendarmerie, ses soutiens et ses amis."*

"C'est un outil hyper pratique. Elle possède un interrupteur rouge dédié aux urgences, pré-réglé sur le canal 16", détaille le major Laurent Cauvin. "Jusqu'à présent, nous étions muets. L'intérêt de ce modèle-là, c'est de pouvoir recevoir les messages du Cross et communiquer avec la SNSM. Depuis Veules-les-Roses ou Saint-Aubin, on peut contacter la capitainerie." Des communications qui peuvent également s'établir avec les plaisanciers. "Certains s'aventurent un peu trop près de la centrale nucléaire de Paluel, qui est en zone interdite", complète la commandante de la communauté de brigades, la majore Christelle Obry. "On pourra donc les inviter à entrer dans le port de Saint-Valery ou à changer de cap. Il y a une réglementation dans cette zone où il faut contourner les bouées, et les plaisanciers n'y font pas toujours attention." Ce n'est pas la

première dotation réalisée par l'association. Précédemment, un kakémono et une lampe projecteur avaient déjà été remis à la communauté de brigades. "*C'est un partenariat fondé sur une estime mutuelle essentielle*", conclut Philippe Prévost.

Pourquoi l'hélicoptère Dragon76 survole-t-il le ciel de Saint-Léger-du-Bourg-Denis ?

Cécile Frangne

~1 minute

Il a été aperçu, lundi 8 juin 2026, survolant le ciel de [Saint-Léger-du-Bourg-Denis](#) : l'hélicoptère « Dragon76 » y a été envoyé pour une raison bien précise. Depuis 9 heures du matin, les services de l'État organisent une action de sensibilisation aux interventions médicales urgentes pour les élèves des écoles Coty 1 et 2 de la commune dans le cadre de la Journée Nationale de la Résilience.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Ateliers de sensibilisation

À cette occasion, l'hélicoptère de secours « DRAGON76 » de la Sécurité civile doit y effectuer une démonstration et les élèves seront invités à échanger avec le pilote et le technicien.

D'autres ateliers (sensibilisation aux gestes qui sauvent, sécurité routière...) sont également prévus.

Umep : le port du Havre se porte bien

Aletheia Press

5-6 minutes

Dossier

Le 22 mai à Sainte-Adresse, l'Union maritime et portuaire du Havre a tenu son assemblée générale avec des chiffres 2025 rassurants, malgré un contexte géopolitique tendu.



(de g. à dr.) Le président de l'Umep, Hervé Bonis et ses deux vice-présidents François Guerin et Bruno Gellerat. © Aletheia Press / Laetitia Brémont

Publié le 8 juin 2026 - Mis à jour le 8 juin 2026

«L'année 2025 s'est soldée par des trafics en légère hausse, mais en hausse malgré tout», s'est réjoui Hervé Bonis, président de l'Umep du

Havre, le 22 mai à Sainte-Adresse. L'Union maritime et portuaire, qui regroupe environ 150 entreprises, a présenté un bilan d'activité jugé solide, malgré un environnement international incertain. *«Nous avons dépassé 3,1 millions d'EVP en termes de conteneurs, soit une augmentation de plus de 3 %»*, a poursuivi le président.

Des résultats qui se confirment sur le premier trimestre 2026, avec une progression de 11,8 % à fin mars. *«Évidemment, à cette date, le conflit au Moyen-Orient n'avait qu'un mois»*, reconnaît Hervé Bonis, qui reste cependant confiant pour l'avenir. *«Nous n'avons pas connu d'interruption des chaînes logistiques ou de congestion portuaire en cascade, comme cela était le cas lors de l'épisode du Covid»*.

Un contexte géopolitique moins impactant que prévu

Les acteurs du port du Havre constatent des effets négatifs, mais plus limités qu'anticipé. La zone Middle East reste fortement touchée, même si des solutions de dérivation sont mises en place pour contourner le détroit d'Ormuz, notamment avec des ponts terrestres. *«Des schémas se mettent en place, même s'ils sont relativement onéreux. Mais la logistique s'adapte»*, constate le président de l'Umep. Les principaux impacts économiques se concentrent *«sur le soutage et sur le prix du bunker (carburant, ndlr). Les armements ont mis en place ce qu'on appelle des emergency bunker surcharges — ou fuel surcharges selon les appellations»*.

Pour Hervé Bonis, les incertitudes demeurent quant à l'impact de ce conflit sur la consommation des Français, qui influe directement sur le trafic maritime. Même constat concernant la guerre tarifaire avec les États-Unis, qui ne perturbe pas réellement le port du Havre. *«L'an passé, en début d'année, elle était à son paroxysme, on a dit que ce serait la fin du monde. Et puis finalement, les flux se sont maintenus»*, sourit le responsable.

Le dispositif européen ETS en question

Si la situation géopolitique a finalement peu d'impact négatif sur le port

havras, celui-ci semble avoir bénéficié des perturbations rencontrées par les ports du Nord ces derniers mois. *«Rotterdam et Anvers, notamment, ont connu des mouvements de grève, entraînant des congestions et des temps d'attente»*, souligne Hervé Bonis. Le responsable reconnaît que *«les soubresauts de la politique en France créent un cran d'incertitude supplémentaire»*, sans inquiétude majeure.

Ses craintes se tournent davantage vers le dispositif européen ETS, qui vise à taxer les émissions de gaz à effet de serre dans le transport maritime. *«Nous encourageons bien entendu la décarbonation. Mais ce dispositif européen, en l'état, défavorise nos ports au profit d'autres ports, notamment en Angleterre ou en Afrique du Nord»*, regrette François Guérin, vice-président de l'Umep. Pour l'Umep, la réflexion doit être portée au niveau de l'Organisation maritime internationale (OMI).

Pour Aletheia Press, Laetitia Bremont

Des projets

Le 22 mai, l'Umep du Havre a lancé un site internet refondu. Il est désormais possible de consulter l'ensemble des fiches métiers du port du Havre ainsi que les offres d'emploi qui y sont liées. Par ailleurs, l'Union maritime et portuaire travaille à intégrer pleinement en son sein les transporteurs et industriels, actuellement membres partenaires.

Vidéo. Dans les coulisses du plus gros méthaniseur de TotalEnergies, dans le pays de Caux

Mathieu Te Morsche

2-3 minutes

Le méthaniseur BioNorrois de TotalEnergies, à Fontaine-le-Dun (Seine-Maritime), est inauguré ce vendredi 5 juin 2026. Les Informations dieppoises a pu visiter le site la veille.

Sur le même thème

[Agriculture](#)

[Méthanisation](#)

[Pays de Caux](#)

Par [Mathieu Te Morsche](#) Publié le 7 juin 2026 à 17h53

Cela fait un peu plus d'un an qu'il est en fonctionnement. Le méthaniseur BioNorrois, à Fontaine-le-Dun (Seine-Maritime), piloté par TotalEnergies, a été inauguré ce vendredi 5 juin 2026. Une visite a été organisée la veille afin de mieux comprendre le fonctionnement de cet outil industriel.

Le méthaniseur fonctionne en harmonie avec la sucrerie Cristal Union, située à deux pas de là. Il récupère des pulpes de betterave, qui sont des résidus de cette plante, mais aussi d'autres intrants, comme du lisier, ou des déchets de l'industrie agroalimentaire. Ces éléments sont dégradés dans des digesteurs pour créer du biogaz.

95 000 tonnes de digestat

« Depuis le début, nous avons injecté 80GWh dans le réseau », explique Arnaud Pelabon, directeur des opérations chez TotalEnergies Biogaz

France. Le méthaniseur permet d'alimenter l'équivalent de 16 000 habitants en une année.

En parallèle du biométhane, le méthaniseur produit un résidu, appelé digestat, qui est récupéré par des agriculteurs de la région pour épandre leur champ au printemps et à l'été. Ce produit vient en remplacement du lisier. Depuis son lancement, le méthaniseur BioNorrois a produit 95 000 tonnes de digestat.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Miser sur le solaire pour ne pas subir les prix du gaz et du pétrole : le pari réussi de NéoLoco et ses graine

Véronique Arnould

6-7 minutes

Depuis 2019, un ingénieur normand fait la preuve que le soleil est une bonne alternative aux énergies fossiles... Même en Normandie. Grâce à son four solaire, Arnaud Crétot torréfie des graines et cuit du pain. Sa gamme NéoLoco s'enrichit d'un nouveau produit. Retour sur ce succès.

L'énergie solaire, c'est une source certes variable, surtout en Normandie, mais qui permet de s'affranchir des énergies fossiles traditionnelles, à savoir le gaz et le pétrole. Arnaud Crétot, ingénieur de formation, a découvert ce système lors d'un tour du monde. Au Kenya, les femmes utilisent le four solaire pour torréfier les cacahuètes.

Cet ingénieur a donc installé, et c'est une première en Europe, un système de torréfaction solaire, dans son jardin, à quelques kilomètres de Rouen. À l'aide de 69 miroirs, soit 11 m² de panneaux solaires, il fait monter la température de son four à 200 degrés en moyenne.

Et si vous remettez en cause le nombre de jours de soleil suffisant en Normandie, Arnaud Crétot vous explique qu'il suffit d'un peu de lumière pour que son four fonctionne. *"C'est assez simple, il suffit d'orienter les miroirs face au soleil, explique-t-il. Dès lors que vous distinguez votre ombre sur le sol, c'est suffisant pour utiliser notre four solaire."*

Pour s'adapter à la variabilité de cette source d'énergie, Arnaud a commencé par travailler des denrées de longue conservation. Il torréfie des graines, dont la plupart sont originaires de Normandie.

On a des graines de pois chiches et lentilles avec lesquelles ont fait des alternatives au café, on a des graines de lin avec lesquelles ont fait des épices torréfiées. On a même réussi à relancer certaines productions, comme celle des graines de courges, il y a désormais une filière locale.

Arnaud Crétot - Co-gérant de NéoLoco

VIDEO - reportage de Véronique Arnould et Medhi Weber :

durée de la vidéo : 00h02mn03s



Le succès d'un four solaire, installé à quelques kilomètres de Rouen •

©France Télévisions

[NéoLoco, installée sur la commune de Montville en Seine-Maritime,](#)

tourne grâce à 4 personnes, soit l'équivalent de 3 temps plein. Deux fois par semaine, il y a la préparation du pain et sa cuisson au four solaire ou four à bois si le soleil est capricieux. Le reste du temps, ce sont les graines qui sont torréfiées. Elles servent donc d'alternatives au café, d'épices ou d'alternatives aux cacahuètes pour l'apéritif.

Et quand il pleut, *"on va faire l'emballage, livrer les clients... C'est une adaptation organisationnelle. Est-ce que c'est plus compliqué ? Je ne sais pas... C'est surtout de l'adaptation"*, assure Arnaud Crétot.

Dernier né de la gamme, un petit sachet de 100 grammes de graines de tournesol, celles-ci ne sont pas (encore) originaires de Normandie. Gaëlle Flipo, la co-gérante de l'entreprise, s'occupe ce jour-là de les mettre en sachet. Elle précise que le sachet sera vendu moins de deux euros en

magasin, un prix qui ne changera pas puisque l'entreprise ne dépend pas des fluctuations des prix du gaz et du pétrole.

Ces graines peuvent *"être mangées à l'apéritif, ou saupoudrées sur une salade, c'est un produit qui se vend très bien, on fait en sorte qu'il soit accessible pour tous les porte-monnaie"*, nous précise-t-elle.

Démonstration dans un magasin bio de la métropole rouennaise, une enseigne qui écoule le pain et les produits NéoLoco. Une gamme qui part bien, le pain est notamment très recherché par les clients. *"Leur gamme est présente dans plusieurs rayons, ça fonctionne très bien"*.

Déjà, c'est local, et puis leur cuisson au four solaire ou à bois pour le pain, ça donne une qualité et un goût à leurs produits. Leur pain est très moelleux, il a une longue conservation. Ça plaît beaucoup.

François Sainte-Beuve - Responsable du rayon frais à la Biocoop de Bois-Guillaume

Cette entreprise, NéoLoco, c'est une expérience qui permet à Arnaud Crétot de pousser la réflexion sur les énergies de demain et faire la démonstration de ce qui est possible. Aujourd'hui, il montre qu'on peut produire localement grâce à de l'énergie sur place, à condition de transformer des produits de longue conservation.

Pour pousser la réflexion plus loin, il contribue à enrichir la méthode TELED, pour "Tâches Énergivores Lorsque l'Energie est Disponible", en clair il [s'agit de s'adapter à un accès intermittent ou variable](#) à une source d'énergie. Cela peut être le soleil, l'eau ou encore la matière première.

Cette méthode, c'est aussi pour imaginer l'avenir, lorsqu'on a la volonté de se détacher des sources d'énergies fossiles. *"Il faut réapprendre à faire des métiers indispensables d'une manière dont on pourra encore le faire dans 50, ou 100 ans ou 200 ans : ça peut être la boulangerie, l'agriculture. Aujourd'hui, on ne le fait pas, on ne sait pas quelle essence on mettra dans les tracteurs dans 200 ans"*.

Toutes les organisations depuis la fin de la Seconde guerre mondiale font l'hypothèse d'un accès continu aux sources d'énergie, il faut apprendre à utiliser les ressources locales pour ne pas subir les fluctuations des

énergies qui viennent d'ailleurs.

Arnaud Crétot - Co-gérant de NéoLoco

Avec NéoLoco dont les produits sont accessibles par internet et dans 80 points de vente, cet ingénieur a une bonne illustration de ce qu'il appelle, de l'"*artisanat solaire*". Il passe du temps à accueillir des groupes et des artisans pour faire connaître cette méthode. Il espère ainsi semer l'idée dans bien d'autres esprits et changer, à son niveau, la donne concernant l'énergie de demain.

Métropole Rouen Normandie : Numéville décroche l'or du label «Territoire Innovant»

J.M

3-4 minutes

En bref

La Métropole Rouen Normandie a obtenu la plus haute distinction du label « Territoire Innovant » 2026 remis par les Interconnectés grâce au déploiement du jeu pédagogique Numéville.



Publié le 8 juin 2026 - Mis à jour le 8 juin 2026

Le Forum des Interconnectés 2026 a distingué la Métropole Rouen Normandie en attribuant l'or du label «Territoire Innovant» au projet Numéville, un jeu de plateau éducatif conçu pour les élèves du primaire et du secondaire.

Développé avec l'Institut du numérique responsable et soutenu par la Métropole, le ministère de la Culture, le Réseau Canopé et la Banque de France, le dispositif s'inscrit dans la continuité de la labellisation «Numérique Responsable niveau 2» obtenue en 2025.

Le jeu plonge les participants dans un univers fictif où une cité doit être protégée des dérives du numérique. Les joueurs y abordent les réseaux sociaux, l'intelligence artificielle, la protection des données, le cyberharcèlement ou encore la désinformation.

Une diffusion prévue en médiathèque

Chaque session repose sur environ 200 questions favorisant les échanges et la réflexion. Depuis mars 2026, plus de 500 exemplaires ont été distribués et sept classes de CM1-CM2 ont été sensibilisées. Un partenariat avec le ministère de la Culture prévoit aussi une diffusion gratuite dans les médiathèques et bibliothèques.

Cette distinction confirme la stratégie de la Métropole Rouen Normandie en matière de numérique responsable, avec des actions autour de l'innovation, de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle, notamment via Seine Innopolis et le programme Fair(e)tech.

À l'échelle nationale, la montée en puissance des dispositifs d'éducation au numérique traduit une évolution des priorités publiques. Face à l'augmentation des cyberattaques, à la circulation massive des contenus en ligne et à l'essor de l'intelligence artificielle, les collectivités territoriales investissent davantage dans la prévention et la formation des jeunes publics.

« Ils m'ont certifié qu'ils partiront » : pourquoi les gens du voyage continuent de s'installer à Boos ?

Isabelle Villy

3-4 minutes

Les gens du voyage occupent depuis plus d'une semaine un terrain situé près de l'aéroport, à Boos. Une situation récurrente que le maire Bruno Grisel constate chaque année.

Sur le même thème

[Travaux](#)



Dimanche 31 mai, plus d'une centaine de caravanes de gens du voyage étaient installées à Boos. ©Isabelle VILLY

Par [Isabelle Villy](#) Publié le 7 juin 2026 à 11h44

Chaque année, aux beaux jours, les **gens du voyage** s'installent sur le Plateau Est de [Rouen](#), et plus particulièrement à Boos, sur le site de l'aéroport Rouen Vallée de Seine. Depuis un peu plus d'une semaine, le maire Bruno Grisel a ainsi vu s'installer **une centaine de caravanes** devant les doubles tonneaux, et il craint que cela ne soit pas fini.

« Ils m'ont certifié qu'ils partiront le 7 juin 2026. Mais depuis dimanche (31 mai), d'autres caravanes arrivent et je ne sais pas si eux partiront à la même date », indique Bruno Grisel. Alors que la fête foraine se déroulait sur la place de la commune, on voyait en effet arriver, à intervalles réguliers, de nouvelles caravanes qui toutes se dirigeaient vers le terrain des planeurs.

Toujours pas d'aire de grand passage dans l'agglomération de Rouen

Le maire de Boos a évidemment alerté les services de la Métropole Rouen Normandie et la préfecture mais quelle solution trouver tant qu'aucune aire de grand passage n'est aménagée pour accueillir les communautés de gens du voyage ? Rappelons que ces équipements sont obligatoires pour les agglomérations de plus de 500 000 habitants.

Un **serpent de mer** métropolitain qui dure depuis des années : aucune commune, en effet, ne souhaite voir s'implanter une telle aire près de chez elle. On se souvient de la forte opposition et de la mobilisation qui avaient suivi l'annonce d'une telle implantation à Saint-Martin-du-Vivier / Isneauville qui avaient fait échouer le projet.

Le préfet tranche, la commune de Tourville se mobilise...

Devant l'incapacité des communes à se mettre d'accord sur un lieu d'implantation, c'est finalement le préfet qui a tranché, en 2022, en [choisissant Tourville-la-Rivière](#). On est pourtant encore loin de la réalisation puisqu'une levée de boucliers a accueilli cette décision du préfet, avec un recours déposé par la commune de Tourville-la-Rivière. Aux dernières nouvelles, la cour d'appel de Douai a rejeté le recours,

mais la commune de Tourville-la-Rivière n'a pas dit son dernier mot... À ce rythme, la commune de Boos n'a pas fini de voir arriver les caravanes des gens du voyage chaque année quand vient l'été. Un sujet à suivre...

Suivez l'actualité de Rouen sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

"L'impression d'être baladés" : à Dieppe, la réouverture du pont Colbert à nouveau repoussée, sans date annoncée

Théophile Pedrola

4-5 minutes

Publié le vendredi 5 juin 2026 à 12:21

Le pont Colbert, dont la réouverture était envisagée ce lundi 8 juin, ne rouvrira pas à la circulation tout de suite. Ports de Normandie annonce un nouveau retard pour la fin de cette rénovation qui semble interminable.

Le pont Colbert [aurait pu être rendu à la circulation ce lundi 8 juin 2026](#), c'était la nouvelle date envisagée, après déjà de longs retards de chantier.

Fermé depuis janvier 2024, il ne rouvrira pas tout de suite. C'est ce qu'annonce ce vendredi 5 juin 2026 Ports de Normandie dans un communiqué, indiquant que *"les opérations préalables à la réception du chantier"*, qui ont eu lieu ce jeudi 4 juin, *"n'ont malheureusement pas permis de valider ladite réception"*. En cause : *"trop de désordres sont encore constatés pour permettre un fonctionnement fiable du pont"*, précise Ports de Normandie, qui ajoute qu'une *"fuite du circuit hydraulique est apparue"*. Si l'origine est trouvée en début de semaine prochaine, un nouveau calendrier doit être mis en place, avant de *"former les agents de maintenance et de conduite"*.

Ports de Normandie indique avoir *"pleinement conscience"* de cette *"nouvelle déconvenue"* pour les habitants, et précise que la passerelle piétonne reste en service, tout comme la commission d'indemnisation des commerçants, *"qui a d'ores et déjà versé 250.000 euros aux commerçants les plus impactés dans leur activité."*

Dans un communiqué, Nicolas Langlois, maire de Dieppe, et Sébastien

Jumel, président de l'agglomération Dieppe Maritime, estiment avoir *"l'impression d'être baladés"* par Ports de Normandie et par Eiffage, responsable du chantier. Ils précisent que *"la confiance est écornée"* et demandent une réunion dès la semaine prochaine sur le sujet, en rappelant que *"le préjudice est réel"*, et en explorant *"toutes les pistes de recours, y compris juridiques, afin de faire reconnaître ce préjudice"*.

Pour afficher ce contenu Google Maps, vous devez accepter les cookies

Mesure d'audience.

Ces cookies permettent d'obtenir des statistiques d'audience sur nos offres afin d'optimiser son ergonomie, sa navigation et ses contenus.

- [Chantiers – Travaux](#)
- [Info trafic – Circulation routière](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Continuez votre lecture

[Passer la section](#)

- Fermé depuis janvier 2024, le pont Colbert de Dieppe (Seine-Maritime) aperçoit le bout du tunnel. Ports de Normandie diffuse un communiqué encourageant ce mardi 14 avril 2026.

Le 14/04/2026 à 18:44

- Le pont Colbert, à Dieppe (Seine-Maritime), doit rouvrir au plus tard le 31 mai prochain. Mais après plusieurs reports de l'échéance tant attendue, certains riverains perdent espoir. Environ 150 d'entre eux se sont mobilisés samedi 28 mars.

Le 28/03/2026 à 19:25

Report de l'ouverture du pont Colbert à Dieppe : la Ville et l'Agglomération comptent saisir la Justice

Maxime Cartier

4-5 minutes

Après l'annonce d'un énième report de la réouverture du pont Colbert à Dieppe (Seine-Maritime), le maire et le président d'Agglomération comptent saisir la Justice.

Sur le même thème

[Dieppe-Maritime](#)

[Pont Colbert](#)

[Ports de Normandie](#)



Face à un énième retard du chantier du pont Colbert à Dieppe (Seine-Maritime), le maire Nicolas Langlois et le président de l'Agglomération

Dieppe-Maritime, Sébastien Jumel, pensent saisir la Justice pour établir le préjudice subit. ©Les Informations dieppoises / Archives

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 6 juin 2026 à 10h42

C'est la goutte de trop pour le maire de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#), Nicolas Langlois et le président de l'[Agglomération Dieppe-Maritime](#), Sébastien Jumel. La goutte de trop car une nouvelle fois, le [pont Colbert](#) ne rouvrira pas à la date annoncée.

Alors que [Ports de Normandie](#) a communiqué la date du 8 juin 2026, ce ne sera finalement pas le cas, car de nouveaux problèmes ont été constatés.

Lorsque les deux élus ont appris la nouvelle, ils ont immédiatement rédigé un courrier à l'attention du président de la Région Normandie, Hervé Morin (qui est également président de Ports de Normandie) et à Guillaume Sauvé, président d'Eiffage Métal.

Ce, pour leur faire part de leur indignation mais surtout de leur incompréhension.

Ils demandent de la transparence

Dans ce courrier, Nicolas Langlois et Sébastien Jumel disent avoir le sentiment d'être « baladés ». Ils demandent à prendre au sérieux Dieppe « car la confiance est écornée », a redit le maire lors du conseil municipal vendredi 5 juin.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Sébastien Jumel a ajouté avoir ce « sentiment désagréable d'être pris pour des imbéciles ». Il rappelle qu'au début du chantier, Ports de Normandie et Eiffage ont été plus que transparents avec les élus, mais aussi les habitants et commerçants.

Mais depuis cette série interminable de reports, cette transparence n'est plus du tout présente.

Ce que déplorent les deux communistes, c'est que de nouveaux dysfonctionnements et des fuites sont à nouveau détectés. « Pourquoi

tous ces contrôles n'ont-ils pas été réalisés en amont ? », écrivent-ils.

Ils sont également particulièrement surpris car ils disent ne voir personne sur le chantier depuis des semaines.

Par le biais de cette lettre, les élus veulent une réunion avec Ports de Normandie et Eiffage dans les prochains jours « pour savoir ce qu'il se passe, combien de temps ça va prendre avant la réouverture », s'interroge Nicolas Langlois.

Un lourd préjudice

Surtout, le président d'Agglo et le maire de Dieppe s'inquiètent sérieusement des conséquences pour les commerçants qui souffrent depuis 29 mois. Des aides leur ont été proposées et leurs redevances ont été particulièrement divisées.

En plus de cet effort, l'Agglo, à travers le réseau Deep Mob, enregistre un surcoût de 133 000 € par an pour desservir le Pollet, sans compter les kilomètres supplémentaires.

Les deux élus dénoncent donc un lourd préjudice, qui ne fait que s'accroître avec le retard du chantier.

C'est pour cela « qu'en lien avec nos concitoyens, nous explorons dès à présent toutes les pistes de recours, y compris juridiques, afin de faire reconnaître ce préjudice », concluent les deux élus.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Pourquoi la ville de Rouen va être survolée par des drones pendant cinq jours ?

Jérémy Chatet

~1 minute

Ne soyez pas étonnés si vous apercevez de petits engins volants dans le ciel de Rouen. Du 8 au 12 juin, certains quartiers de la ville vont être survolés par des drones.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Réseau de canalisations

Cette opération est diligentée [par GRDF](#) et s'inscrit dans le cadre de l'entretien du réseau de canalisations. Les drones vont servir à inspecter des points précis comme [les canalisations](#) de gaz situées en façade qui alimentent des chaufferies en terrasse ou situées sous les ponts.

La Ville de Rouen prévient qu'il ne faut pas s'attarder près des drones, ni rester en dessous pour des raisons de sécurité et de bon fonctionnement des opérations.

Agression d'un ado diffusée sur les réseaux sociaux près de Rouen : un homme condamné à 3 ans de prison

Jérémy Chatet

~2 minutes

Une enquête a été ouverte après la diffusion en début de semaine sur les réseaux sociaux d'une vidéo mettant en scène une violente agression d'un adolescent de 17 ans à [Buchy](#).

Les cinq mis en cause, trois mineurs et deux majeurs, dont le père d'un des mineurs, identifiés sur la vidéo ont été interpellés par la brigade de gendarmerie de Saint-Jacques-sur-Darnétal, indique dans un communiqué, le parquet de Rouen.

Incarcération immédiate

Le majeur, auteur des faits de violence, a été jugé le 5 juin, par le tribunal correctionnel de Rouen, dans le cadre d'une comparution immédiate. Il a été condamné à trois ans de prison dont 18 mois avec sursis, avec incarcération immédiate.

L'autre majeur, renvoyé devant le tribunal pour non assistance à personne en danger, a demandé un délai pour préparer sa défense. Il sera jugé le 13 juillet. Dans l'attente de son procès, il a été placé sous contrôle judiciaire.

Trois mineurs bientôt jugés

Parmi les trois mineurs, celui auteur des violences est convoqué devant le juge des enfants le 17 septembre avec demande de mesure éducative provisoire (interdiction de contact avec coauteurs et victime, interdiction

de paraître chez la victime, couvre feu 22h-6h), indique le parquet.

Les deux autres, poursuivis pour complicité de violences par enregistrement sont convoqués devant le tribunal pour enfants le 18 août avec contrôle judiciaire (interdiction de contact avec coauteurs et victime, interdiction de paraître chez la victime, couvre-feu 21h-6h, interdiction de détenir une arme).

Un ado de 17 ans violemment agressé, filmé puis exposé sur Snapchat : 5 personnes interpellées, dont le père d

Mélisande Queïnnec

3-4 minutes

En début de semaine, la vidéo de la très violente agression d'un jeune à Buchy, près de Forges-les-Eaux (Seine-Maritime), a multiplié les vues sur les réseaux sociaux. Mobilisée sur l'affaire, la gendarmerie est parvenue à interpellé cinq personnes. L'un d'entre eux a été condamné en comparution immédiate, ce samedi 6 juin 2026.

La vidéo nous a été envoyée par une internaute, ce mardi 2 juin 2026. On y voit un adolescent à terre, tentant de se protéger avec ses mains, tandis que trois autres jeunes lui assènent coups de pied et coups de poing, au ventre, à la tête à Buchy, près de Forges-les-Eaux (Seine-Maritime).

Un homme adulte saisit ensuite la victime par le col, la soulève puis cogne son visage à plusieurs reprises contre le pare-brise d'une voiture. Tous hurlent qu'ils vont "*baiser*" la victime, l'insultent, évoquent une histoire de "*sous*".

Nous avons, bien sûr, choisi de ne pas diffuser ces images insoutenables. Mais elles ont multiplié les vues sur les réseaux sociaux, plus précisément sur Snapchat, où la vidéo a été postée par les auteurs présumés.

Ce samedi 6 juin, le parquet de Seine-Maritime a confirmé que l'agression s'était bien déroulée à Buchy, près de Forges-les-Eaux, et a indiqué que la brigade de gendarmerie de Saint-Jacques-sur-Darnétal, saisie de l'enquête, avait procédé à l'arrestation de l'ensemble des mis en cause, cinq au total.

Il s'agit de trois mineurs et de deux majeurs (dont le père d'un des mineurs).

"Le mis en cause majeur auteur des violences a été jugé ce jour en comparution immédiate. Il a été condamné à trois ans d'emprisonnement dont 18 mois avec sursis et incarcération immédiate, a précisé le parquet dans un communiqué. Le second mis en cause majeur, poursuivi pour non-assistance à personne en danger, a demandé un délai pour préparer sa défense, et sera jugé par le tribunal correctionnel le 13 juillet. Il est placé sous contrôle judiciaire dans l'attente de son jugement."

Le principal mis en cause mineur est quant à lui convoqué le 17 septembre prochain devant le juge des enfants. Le parquet a précisé avoir fait une demande de mesure éducative provisoire (interdiction de contact avec les coauteurs de l'agression et la victime, interdiction de paraître chez la victime, couvre-feu) en attendant une décision de justice.

Enfin, les deux derniers mineurs, poursuivis pour complicité de violences par enregistrement, sont convoqués devant le tribunal pour enfants le 18 août avec contrôle judiciaire (interdiction de contact avec les coauteurs de l'agression et la victime, interdiction de paraître chez la victime, couvre-feu, interdiction de détenir une arme).

Le procès de l'orthodontiste rouennaise pour escroquerie est reporté à janvier 2027

Bradley de Souza

5-7 minutes



Bradley de Souza

Publié le vendredi 5 juin 2026 à 18:04

Le tribunal correctionnel de Rouen a décidé ce vendredi 5 juin 2026 de reporter le procès pour escroquerie d'une orthodontiste rouennaise.

Magaly Bouissou-Duclos est aussi soupçonnée d'abus de biens sociaux et de complicité d'exercice illégal de la profession de chirurgien-dentiste.

Son procès est reporté aux 26 et 27 janvier 2027 au vu du nombre de parties civiles qui se constituent semaine après semaine. Le Dr Magaly Bouissou-Duclos devait être jugé ce vendredi, mais le tribunal correctionnel de Rouen a décidé de renvoyer l'affaire. Elle est **soupçonnée d'escroquerie aggravée, d'abus de biens sociaux et de complicité illégale d'exercice de la profession de chirurgien-dentiste.**

Comme [ICI Normandie](#) vous le révélait, cette praticienne qui exerçait dans le quartier Luciline à l'ouest de Rouen est soupçonnée d'avoir fait réaliser des soins médicaux par des assistantes, qui n'étaient pas habilitées à le faire entre le 1er juillet 2020 et le 30 juin 2025. En 2023, au vu de l'activité du cabinet et des quelque quatre mille patients de cette orthodontiste, le CPAM avait lancé l'alerte.

Un préjudice estimé à 2,5 millions d'euros

Elle estime son préjudice à 2,5 millions d'euros. [De nombreuses familles dont les enfants étaient suivis au cabinet ont également porté plainte](#) .

"Les familles sont surprises que les assistantes ne soient pas dans cette boucle judiciaire", explique de son côté Me Marie Leroux, qui représente une trentaine de parties civiles.

"Leur priorité, c'est que leurs enfants soient reconnus en tant que victime et que les soins qui ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale parce qu'on est au-delà des semestres puissent être pris en charge **dans le cadre d'une procédure** pour qu'ils n'aient pas à régler ces frais et puis surtout leur objectif premier c'est **de préserver les droits de leurs enfants** pour l'avenir s'il est avéré en grandissant qu'il y a des problématiques dentaires", poursuit Me Marie Leroux.

Près de 200 parties civiles

Ces faits sont contestés par le Dr Bouissou-Duclos. "C'est un dossier qui a pris **une ampleur démesurée**. On parle d'escroquerie alors qu'il n'y a pas d'actes fictifs, **pas de patients fictifs**, pas d'utilisation frauduleuse de la carte Vitale. La qualité des soins a toujours été reconnue. La seule chose de fictive, c'est le préjudice de la CPAM qui est absolument extrapolé et de manière totalement factice, et on le démontrera devant le tribunal en janvier prochain", explique son avocat Me Joachim Bokobsa. "Ce chiffre de 2.5 millions d'euros **ne repose sur aucune réalité**".

"Mais ce qui est au cœur du dossier, c'est cette complicité illégale d'exercice de la médecine. C'est la seule question en réalité en débat, ça part simplement d'une **divergence d'interprétation de textes de loi** qui sont flous et obscurs. En réalité, il n'y a aucune liste qui recense les actes qui sont **permis aux assistants dentaires et ceux qui sont interdits**. À partir de là, il y a un flou juridique total et une interprétation qui peut diverger selon les uns et les autres. Ce dossier, c'est uniquement ça", poursuit Joachim Bokobsa avant de conclure, "**ma cliente se considère victime d'une totale injustice** puisqu'elle est dans sa chair orthodontiste et entend le rester et entend pouvoir reprendre son activité qui est en réalité sa passion".

Dans ce dossier, près de 200 familles se sont constituées partie civile, dont la CPAM, mais aussi le conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes.

- [Justice](#)
- [Escroquerie – Arnaque](#)
- [Enquêtes – Investigation](#)
- [Santé publique](#)

Certaines affaires ne se referment jamais vraiment. Avec « L'enquête continue », explorez chaque mois un fait divers marquant. Récit, archives, éclairage : une relecture indispensable pour saisir ce que ces affaires disent de notre société.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Continuez votre lecture

[Passer la section](#)

- INFO ICI Normandie - La chambre disciplinaire de l'Ordre des chirurgiens-dentistes a radié à vie l'orthodontiste de Rouen poursuivie pour escroquerie et abus de biens sociaux. Elle va faire appel. La praticienne était déjà suspendue d'exercice par l'agence régionale de santé de Normandie.

Le 10/04/2026 à 14:40

- INFO ICI Normandie. Une orthodontiste rouennaise sera jugée en juin pour escroquerie aggravée et abus de biens sociaux. Elle faisait réaliser des soins médicaux par ses assistants, le préjudice pour la CPAM s'élève à 2,5 millions d'euros. Sous contrôle judiciaire, elle peut continuer d'exercer.

"Les petits centres de radiologie ne peuvent plus survivre économiquement" : comment les zones urbaines devien

Medhi Weber

6-8 minutes

En Seine-Maritime, le secteur de l'imagerie connaît actuellement un phénomène de destins croisés. D'un côté, de nouveaux centres ruraux ouvrent sur des territoires considérés comme des déserts médicaux. De l'autre, les petites structures urbaines ferment les unes après les autres. Comment expliquer cette tendance ? Décryptage.

La mauvaise nouvelle est tombée fin mai, placardée à l'entrée du centre de radiologie de la place Eugène Delacroix, au Grand-Quevilly.

[Voilà la pancarte qui a été affichée fin mai à la porte du centre d'imagerie du Grand-Quevilly.](#) • © Facebook : Jean Paumier

"Fermeture du cabinet le 3 juillet 2026" peut-on lire de manière lapidaire sur cette affichette. "La patientèle est invitée à se diriger vers les autres centres du groupe".

Pour les habitants, c'est un coup de massue. "Franchement honteux, écrit Flavia sur Facebook. Comment vont faire les personnes âgées et les personnes handicapées ?". "C'est bien dommage, ajoute Patricia, ce centre était très pratique."

Et ce n'est pas à cause de la fréquentation que le centre doit fermer.

"Comme celui de Grand-Quevilly, les petits centres de radiologie ne peuvent plus survivre économiquement, car ils ne sont plus rentables", explique Antoine Godefroy, le président du [Pôle Radiologique Normand](#), en charge de 32 centres d'imageries en Normandie, dont celui du Grand-

Quevilly.

D'ailleurs, ce n'est pas le premier centre à fermer dans l'agglomération rouennaise. Ceux du Petit-Quevilly et de Saint-Etienne-du-Rouvray ont aussi dû baisser le rideau fin 2024.

Cette baisse est donc un manque à gagner direct pour les centres.

"Décrétée unilatéralement par Thomas Fatôme (le directeur général de la CPAM), qui en est le grand artisan. Et ce sans avoir consulté les représentants de la profession, puisqu'il n'y a pas eu de négociations sur ces nouveaux tarifs", tacle Antoine Godefroy.

Par ailleurs, ces décotes touchent particulièrement les examens de radiologie, qui étaient déjà les moins rémunérateurs des actes d'imagerie.

"Désormais seuls les scanners et les IRM sont vraiment rentables, mais les plus petites structures urbaines n'ont pas toujours l'autorisation d'en proposer", explique Antoine Godefroy.

Car, quand un centre d'imagerie souhaite proposer des examens de scanner ou d'IRM, il doit préalablement recevoir l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé de Normandie qui veille à la bonne répartition de ce type d'équipements sur le territoire.

Bref, si un territoire est déjà bien pourvu, la demande sera rejetée.

Concrètement, cela signifie que les plus petits centres urbains sont voués à ne faire que de la radiologie, et pas de scanner ou d'IRM, car les agglomérations, comme celle de Rouen, disposent déjà d'un grand nombre d'équipements (notamment dans les hôpitaux et les cliniques).

"C'est la raison pour laquelle nous sommes forcés de fermer ces petites structures qui ne sont plus rentables. Ce qui pose pourtant une vraie question d'accès aux soins pour la patientèle de ces périphéries urbaines qui sont touchées", regrette le président du Pôle Radiologique Normand (PRN).

Le PRN songe d'ailleurs à annoncer la fermeture d'une autre structure prochainement, toujours du fait de ces questions de rentabilité.

Et dans le même temps, la trajectoire est totalement inverse dans les territoires plus ruraux. À titre d'exemple, un centre d'imagerie a ouvert ses

portes l'an dernier à Neufchâtel-en-Bray, à quelques dizaines de mètres du centre hospitalier de cette commune d'environ 5000 habitants.

durée de la vidéo : 00h02mn09s



Réalisé le mercredi 3 juin • ©Elsa Gavinet, Bruno Belamri

Mais depuis son ouverture le centre a pignon sur rue. *"Là on a plus de 200 examens prévus aujourd'hui"*, explique Anne-Claire, l'une des secrétaires médicales du centre face au planning affiché sur son ordinateur.

Et pour cause, pour la patientèle de Neufchâtel, l'installation de ce centre d'imagerie a radicalement changé la donne. *"Là j'ai mis 5 minutes pour venir. Avant il fallait aller à Dieppe ou à Rouen, donc à 45 minutes de route environ"*, se réjouit Virginie. *"Je pensais attendre très longtemps. En fait, j'ai passé un coup de fil et on m'a proposé un rendez-vous pour le lendemain"* raconte Célia.

[Le centre d'imagerie ne désemplit pas depuis un an. Entre 100 et 200 rendez-vous y sont enregistrés chaque jour. • © Bruno Belamri](#)

Les patients ont aussi été séduits par l'absence de dépassements d'honoraires sur les examens, qui sont donc 100% remboursés par la Sécurité Sociale.

Sa pérennité économique, le centre l'assure essentiellement grâce à un éventail très large d'examens proposés. *"Aujourd'hui dans les zones rurales, explique Antoine Godefroy, ces structures peuvent proposer des*

échographies, des scanners, des IRM car l'ARS leur donne plus souvent l'autorisation de le faire. Elles seront donc plus rentables que les petits centres de radiologie urbains. Elles pourront aussi faire plus facilement des économies d'échelle sur les services administratifs, les loyers etc..."

Pour Neufchâtel-en-Bray, l'apport de ce centre d'imageries va même plus loin. Accolé au centre hospitalier, il permet aux médecins de la structure d'obtenir, pour leurs patients, des imageries dans la journée. Alors qu'il fallait attendre 3 ou 4 jours auparavant. Avec cette nouvelle dynamique, le service de chirurgie a pu développer son activité et éviter que certaines opérations ne soient délocalisées à Dieppe ou à Rouen.

[Le centre d'imagerie a été construit à une cinquantaine de mètres du CH de Neufchâtel-en-Bray. • © Bruno Belamri](#)

En créant un écosystème complémentaire, les deux établissements de santé parviennent ainsi à enrayer l'un des problèmes majeurs de la campagne normande : la désertification des services médicaux.

Un modèle que ce groupe indépendant de radiologues entend bien reproduire prochainement, avec l'ouverture d'une structure similaire à Eu, près du Tréport.

Déclaré mort par erreur par le CHU de Rouen, il ne peut plus se faire soigner

Jérémy Chatet

5–7 minutes

Un patient du CHU a découvert en mai 2026 qu'il avait été déclaré mort par erreur depuis plusieurs mois par l'établissement rouennais. Un imbroglio administratif qui l'empêche de bénéficier d'un suivi médical.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)

Freddy avec le document du CHU stipulant son

décès. - Paris Normandie

Par [Jérémy Chatet](#)

Publié: 7 Juin 2026 à 08h05 Temps de lecture: 1 min

Pour le CHU de Rouen, Freddy est mort depuis la fin 2025. Pourtant l'homme qui se présente devant nous début juin est bien vivant. Le quadragénaire, originaire du pays de Caux, a appris son décès le 3 mai. Ce jour-là, victime d'un accident de travail, il se rend aux urgences du CHU. Au moment de sa prise en charge, « on a dit à ma femme : « c'est impossible, votre mari est décédé » ».

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Erreur administrative

Pour Freddy, l'erreur remonte à une précédente hospitalisation en décembre 2025. « J'ai été victime d'un malaise important, j'ai été transféré par le SMUR au CHU. Le lendemain, après traitement, je suis ressorti. » Sans qu'il le sache, le CHU vient de le classer comme patient décédé. Probablement dû à une erreur de renseignement dans le logiciel.

Celle-ci a des conséquences importantes pour Freddy. S'il a pu être finalement pris en charge [aux urgences](#) pour son accident du travail – une suspicion de rupture du tendon de l'épaule –, depuis, il ne peut être soigné correctement.

« Pour Doctolib, je suis mort, quand je fais des analyses, je ne reçois pas les résultats car je suis mort... »

Freddy

« Quand je suis sorti des urgences, on m'a dit que j'allais être contacté par le service de chirurgie pour une opération. Au bout de 10 jours, alors que je souffrais atrocement, je n'avais toujours pas de nouvelles. J'ai appelé le CHU qui m'a dit qu'il n'avait pas de trace de moi. »

N'ayant plus aucune existence aux yeux de l'informatique de l'hôpital, les rendez-vous médicaux pris par Freddy sont systématiquement annulés. *« Pour [Doctolib](#), je suis mort, quand je fais des analyses, je ne reçois pas les résultats car je suis mort... »*

Crainte pour sa santé

Freddy a alerté l'établissement. *« Au bout du deuxième mail au CHU, leur service juridique m'a appelé, ils m'ont pris de haut et m'ont dit qu'ils allaient s'en occuper. »* Au 5 juin, la situation n'était toujours pas réglée d'après Freddy qui perd patience face *« au manque de réactivité du CHU »*.

« Une erreur, ça peut arriver mais là où je ne comprends pas c'est que l'erreur se poursuive, je n'ai pas eu un mot d'excuse, rien. »

Lui craint pour sa santé. Pris en charge depuis le Covid en médecine interne, pour des problèmes de santé, il a constaté que son suivi a été interrompu depuis décembre 2025. Quant à son accident de travail, cela fait un mois qu'il vit avec la douleur, sans avoir de visibilité sur une opération. *« J'ai été obligé de prendre rendez-vous dans une clinique privée. Depuis le 3 mai, je prends sans cesse des antalgiques, je n'en peux plus. »*

À Rouen, la grève dans les transports en commun Astuce les samedis n'est pas près de s'arrêter

Cécile Frangne

6–8 minutes

Depuis octobre 2025, la CGT Transdev appelle inlassablement chaque samedi le personnel à la grève pour réclamer le paiement des « temps annexes » aux chauffeurs. Un conflit qui semble toujours inextricable.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)

Alors que le dernier préavis de grève court jusqu'au 28 juin 2026, les négociations restent (encore et toujours) au point mort. - Photo d'archive

Stéphanie Péron-Clément

Par [Cécile Frangne](#)

Publié: 5 Juin 2026 à 18h50 Temps de lecture: 1 min

À force de les voir s'afficher chaque week-end sur les panneaux des stations de bus et de métro de l'agglomération de Rouen, les perturbations du réseau Astuce font désormais presque partie du quotidien des Rouennais. Et pour cause : depuis octobre 2025, la CGT Transdev appelle inlassablement chaque samedi le personnel à la grève pour réclamer le paiement des « temps annexes » aux chauffeurs.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Il s'agit du temps que perdent les conducteurs à la fin de leur service pour rejoindre leur véhicule personnel là où ils ont pris leur service », explique David Fossati, secrétaire de la CGT. Un temps que le syndicat évalue « en moyenne à 36 heures par conducteur et par an », non rémunéré par l'entreprise.

« Erreur stratégique »

Début 2025, une [grève perlée](#) de 55 minutes avait déjà été décrétée pour le même motif. Un an et demi plus tard, alors que le dernier préavis de grève court jusqu'au 28 juin 2026, les négociations restent (encore et toujours) au point mort. De part et d'autre, on se renvoie la responsabilité de l'impasse dans laquelle le syndicat et Transdev se retrouvent acculés.

« Depuis janvier, nous n'avons pas été reçus par la direction pour négocier », s'étonnent les représentants CGT. « Le contexte n'a pas changé depuis janvier car la CGT n'a pas la volonté de négocier », leur répond Guillaume Aribaud.

« Ce montant est insoutenable pour une entreprise comme la nôtre financée à 80 % par les deniers publics et qui dégage de faibles marges. »

Guillaume Aribaud, Directeur du réseau Astuce

Pour le directeur du réseau Astuce, le syndicat a commis « *une erreur stratégique* » en refusant la proposition faite par Transdev en 2025 de verser des primes de « 400 € à 600 € » par conducteur. Un coût alors évalué par l'entreprise à « *environ 800 000 €* ».

La CGT a depuis « *doublé ses revendications et demande 1,8 million d'euros* » via l'intégration de ces temps annexes dans le service des 800 chauffeurs du réseau Astuce. « Or, ce montant est insoutenable pour une entreprise comme la nôtre financée à 80 % par les deniers publics et qui dégage de faibles marges », poursuit Guillaume Aribaud. *Aujourd'hui, nous n'en avons tout simplement pas les moyens* ».

Sans issue

« Nous avons réalisé un sondage auprès des salariés pour savoir s'ils acceptaient le système de primes. 93 % d'entre eux s'y étaient opposés », rétorque David Fossati, qui réfute par ailleurs le chiffre avancé de 1,8 million d'euros. « Car c'est un montant qui est calculé en prenant en compte 100 % des services effectués », pointe Frédéric Leroi, secrétaire adjoint du syndicat. « Mais dans 60 % des cas, les conducteurs terminent leur service là où ils l'ont débuté. »

Dans un conflit inextricable – suivi chaque samedi par 25 % des effectifs selon la direction et 40 % selon la CGT –, la poursuite de la grève au-delà du mois de juin semble inexorable. « Même si je le regrette, la situation restera sans issue tant que la position du syndicat sera maximaliste », juge Guillaume Aribaud. « Nous devons encore trancher, mais les salariés nous demandent de continuer », prévient quant à lui David Fossati.

Concurrence, projets ferroviaires en Normandie : l'« architecte du réseau » SNCF fait le point

Anthony Quindroit

10–13 minutes

Bientôt un an que Pierre Sablier a pris la tête de la direction territoriale de SNCF Réseau Normandie, l'organisme qui entretient, commercialise et accompagne l'avenir des infrastructures. L'occasion d'évoquer avec lui l'état du rail normand et les perspectives...

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)

Par [Anthony Quindroit](#)

Publié: 8 Juin 2026 à 06h17 Temps de lecture: 1 min

À la tête de SNCF Réseau Normandie, Pierre Sablier a « *quatre grandes missions* ». L'exploitation au quotidien (« *faire circuler les 400 trains sur le réseau, on les aiguille, on les oriente* ») et « *fabriquer* » les horaires. Entretenir le réseau au quotidien. Organiser les travaux de régénération, « *importants car le réseau a vieilli et date de 1850, 1860* ». Et, pas des moindres, dessiner et développer de nouvelles installations ou de nouveaux services « *en fonction de ce que veulent l'État ou les collectivités* ». Le point, avec l'ancien chef de gare qui a gravi les échelons avant d'arriver à ce poste stratégique de directeur territorial.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

L'impact des travaux parisiens

Vous avez la charge des travaux sur le réseau. Or on a le sentiment que ces travaux ne s'arrêtent jamais, que cela plombe les déplacements, notamment sur les axes comme Le Havre – Rouen – Paris. Est-ce un simple ressenti ou une réalité ?

Pierre Sablier : « Il y a finalement, dans la journée, peu de travaux. [Neuf fois sur dix](#), on les fait de nuit. C'est essentiellement dans ces moments que nos 1 500 employés travaillent pour créer le moins d'interférences avec les trains de voyageurs. Il arrive que des opérations plus longues aient lieu, qu'il faille les mener en une fois. Dans ce cadre-là, on opère le week-end ou dans des périodes dans lesquelles il y a moins de besoins pour les voyageurs du quotidien. On est une région avec 91,5 % des trains qui arrivent avec moins de cinq minutes de retard. »

Mais vous ne pilotez pas les travaux en région parisienne et ce sont ceux-là qui, souvent, rallongent les trajets des Normands.

« On est très liés à nos collègues de ce secteur et on dialogue beaucoup, très en amont. La concertation sur les projets 2027 est faite et on travaille sur 2028. Nous avons tous le même objectif : faire circuler un maximum de trains et ça n'est possible que si nous faisons les travaux nécessaires pour entretenir le réseau. Les besoins d'entretien sont les mêmes. En revanche, pour les travaux de développement du réseau et notamment des grands projets comme Eole [le prolongement de la ligne E du RER à l'Ouest, NDLR], bien sûr, là, il faut à un moment donné venir et travailler sur les voies. C'est certain que durant [toute la durée de ces grands projets](#), cela génère une gêne. Mais c'est le cas partout où il y a de grands projets ferroviaires, comme à Bordeaux, à Toulouse. Ce sera peut-être un jour le cas à Rouen, si on fait le Serm [Service express régional métropolitain de Rouen, NDLR] ou la LNPN [Ligne nouvelle Paris Normandie, NDLR]. Ces travaux seront pour un besoin de développement et ils impacteront la circulation des trains... Aujourd'hui, c'est en région parisienne, mais demain, cela peut être à Rouen si l'État et les collectivités décident ces développements. »

« Un milliard sur les dix dernières années »

Quels sont les investissements réalisés ?

« Sur les 1 545 km de réseaux, c'est entre 60 et 70 millions d'euros chaque année. Pour le seul entretien. C'est comme une maison : avant de faire une extension, on l'entretient au quotidien. Après, il y a l'augmentation du volume de financement discuté à l'Assemblée nationale. Et la Normandie va en bénéficier très, très fortement. L'axe Paris-Le Havre a déjà bénéficié d'opérations. Il reste beaucoup à faire sur Mantes-Cherbourg où l'on va sans doute multiplier par trois les investissements sur ce réseau d'ici 2030, 2032. On est entre 250 et 300 millions d'euros. Mais on a investi à peu près un milliard sur les dix dernières années. On va réinvestir encore 500 millions sur les prochaines années. Il faut ajouter des investissements qui sont cofinancés par la Région et l'État, pour 30 à 40 millions d'euros par an. »

Quel impact pour l'économie locale ?

« C'est environ 50 millions d'euros par an payés aux petites et moyennes entreprises. Bien souvent, ce sont des entreprises du réseau local. »

Les épisodes de tempête se multiplient avec le dérèglement climatique. Cela génère des perturbations sur les réseaux. Comment vous adaptez-vous ?

« Il y a deux actions très complémentaires. La première, c'est travailler en amont pour limiter le risque. Gérer la végétation, faire en sorte qu'elle ne soit pas envahissante, qu'il n'y ait pas trop d'arbres proches des voies et qu'ils ne tombent plus. On s'équipe avec des engins mécanisés de plus en plus performants. On va aussi de plus en plus vers les particuliers mitoyens des voies ferrées et qui ont peut-être une moins grosse compréhension du risque. Ils peuvent, sans s'en apercevoir, laisser pousser des arbres qui peuvent ensuite chuter. Mais il y a aussi trampolines, les cabanes de jardin. [Pendant Gorette](#) [tempête qui a balayé la Normandie début janvier 2026, NDLR], c'était surtout ça ! Mais le réchauffement a aussi un impact sur la faune : il y a de plus en plus de sangliers. On a investi dans des effaroucheurs pour protéger nos installations. Tout cela représente environ 10 millions d'euros par an, avec l'aide de la Région et de l'État. »

« Imaginer que l'on pourra doubler le nombre de trains en s'appuyant sur une gare déjà en difficulté, ce n'est pas possible »

Que va changer pour vous l'ouverture à la concurrence ?

« Nous sommes l'architecte du réseau. On se doit d'être vraiment ceux qui vont à la fois battre la mesure pour avoir des trains à l'heure, mais aussi donner l'information exacte et précise à tout le monde lorsqu'un train est en retard. On s'attend à ce qu'il y ait plus de trains en 2027 [[RATP Développement a gagné l'appel d'offres](#) pour le lot dit « Étoile de Caen » ce qui doit permettre d'augmenter considérablement le nombre de trains sur les lignes Caen-Rouen, Caen-Évreux et toutes les autres de la ligne à horizon 2028, NDLR]. C'est une attente des voyageurs. Et l'appétit pour le ferroviaire ne concerne pas que les voyageurs : on le voit avec l'augmentation du fret au port du Havre. »

On évoquait la LNPN. La verra-t-on un jour ?

« C'est un très grand projet porté par l'État ; nous sommes là pour l'assister. Tant que l'on n'est pas à la Déclaration d'utilité publique, [le projet est assez virtuel](#). Nos convictions, très simples, mais très évidentes, c'est que c'est une réponse à un des problèmes quotidiens : la saturation du nœud de Rouen. Aujourd'hui, il fonctionne bien, sa ponctualité est bonne. Mais quand on veut rajouter un train au départ ou à l'arrivée à Rouen, là, c'est beaucoup plus compliqué. Aujourd'hui, ce sont 224 trains qui passent, en incluant le fret, entre deux tunnels, avec les bifurcations, le viaduc... C'est un site très compliqué. Ce qui est important, c'est de faire en sorte que les territoires en Normandie et en Île-de-France comprennent l'intérêt, adhèrent à un projet. On est convaincus que si on veut réussir à Rouen et en Normandie à développer le trafic ferroviaire, parce que la Normandie en a besoin (comme la Nation parce que la Normandie est un des poumons industriels de la France), [cette LNPN](#) fait sens. »

Et le Serm ?

« Les modes de transport collectifs, c'est une des réponses à la crise qu'on connaît dans le monde et qui va toucher les Français, qui va toucher les Normands, qui nous touchent nous directement. On attend la validation du schéma par l'État. Après, il faudra passer à l'étape de financement. On s'appuie beaucoup sur le réseau existant. mais, dans la phase plus lointaine ce schéma s'appuiera sur une nouvelle gare qui serait rive gauche [prévue dans le cadre de la LNPN, NDLR]. Imaginer que l'on pourra doubler le nombre de trains en s'appuyant sur une gare déjà en difficulté, ce n'est pas possible. LNPN et Serm sont liés. Quand la LNPN sera faite, on pourra aller plus loin. On est là pour faire fonctionner ce qui existe. On est engagé et résolu. »

LFI et Alma Dufour « un danger pour la France » : Guillaume Pennelle, conseiller RN, jugé pour diffamation

Sylvain Auffret

2-3 minutes

Mardi 9 juin, Guillaume Pennelle, président du groupe des conseillers régionaux normands du Rassemblement national (RN) et ancien responsable de ce parti pour le département de Seine-Maritime, comparait devant le tribunal correctionnel de Rouen, pour diffamation envers la députée Alma Dufour, députée La France Insoumise (LFI) de la 4ème circonscription de Seine-Maritime.

Les faits reprochés remontent à la campagne électorale des [législatives de 2024](#). Les deux s'étaient déjà affrontés lors de celle de 2022 et la candidate l'avait [déjà emporté](#).

En ce mois de juin 2024, Guillaume Pennelle se déplace dans les différentes communes de la circonscription à la rencontre des habitants, notamment sur les marchés, ou pour « boiter » ses tracts. Des tracts sur lesquels on peut lire que LFI et Alma Dufour sont « un danger pour la France. En ne condamnant pas les terroristes du Hamas, en s'alliant à des islamistes et en répandant un discours de haine antisémite, ils sont devenus la honte de la République ».

Poursuivre des contre-vérités

Avocat du conseiller régional, Me Dassa-Le Deist souligne que le tract évoque aussi la politique d'Emmanuel Macron depuis presque le deuxième quinquennat, « *un message politique et polémique en contexte électoral* ».

« Ce sont des propos très généraux qui relèvent de la liberté d'expression, cette procédure est surprenante de la part de madame Dufour et pourrait presque s'apparenter à une procédure bâillon », tacle l'avocat.

« Ces propos nourrissent la haine »

[Du côté de la députée](#), Me Antoine Pastor explique qu'« *au-delà des injures (la honte, le danger, NDLR), on a voulu poursuivre les contre-vérités (non-condamnation du Hamas, propagation de discours antisémites, NDLR) »*.

« Nous voulons rappeler que même dans un contexte de campagne politique sous tension, cela ne justifie pas des excès de langage, des invectives personnelles et des contre-vérités. Nous considérons que ces propos nourrissent la haine et la polarisation du débat », estiment Mes Nabil Boudi et Antoine Pastor.

"On perd 7 000 à 8 000 bovins par an" : mais pourquoi le prix de la viande de bœuf a-t-il à ce point augmenté

Mélisande Queïnnec

4-5 minutes

La 151^e édition du comice agricole de Seine-Maritime se tient ces 6 et 7 juin 2026 à Forges-les-Eaux. Elle réunit des dizaines d'exposants, 400 animaux et 5 000 visiteurs. Nous en avons profité pour interroger des éleveurs et tenter de comprendre pourquoi le prix de la viande de bœuf connaît une telle envolée ces derniers mois.

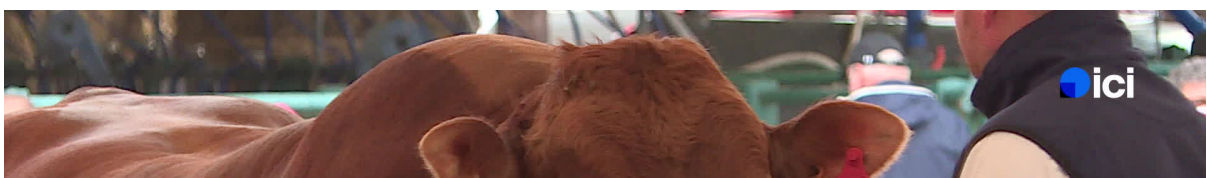
Le prix de la viande de bœuf atteint des sommets. Selon [l'association UFC - Que Choisir](#), il aurait augmenté de 10% entre novembre 2024 et novembre 2025... et même de 20% pour la viande de bœuf hachée. Et la tendance se poursuit cette année.

Plusieurs facteurs expliquent cette hausse importante. La principale serait liée au vieillissement du secteur de l'élevage. Toute une génération part en retraite, et les conditions de remplacement n'encouragent pas nécessairement les jeunes à reprendre leurs exploitations.

"Il y a de grandes difficultés à trouver des gens pour venir nous remplacer sur nos exploitations, notamment le week-end, confirme Tony Auvray, éleveur porcin et bovin. Ça décourage un petit peu nos éleveurs, donc on perd 7 000 à 8 000 bovins par an."

VIDÉO - Reportage de Bérangère Dunglas et Bruno Belamri :

durée de la vidéo : 00h01mn53s





Viande bovine : les raisons de l'envolée des prix • ©France 3 Normandie

Autre explication avancée par les éleveurs que nous croisons dans les allées du comice : une succession d'épizooties, comme la dermatose nodulaire contagieuse (DNC), qui ont anéanti plusieurs troupeaux.

"Il y a eu beaucoup de crises sanitaires en bovins, ça a diminué pas mal l'effectif des vaches, explique Gilles Barré, président du comice agricole de Forges-les-Eaux et éleveur. Donc forcément, moins de veaux à naître, moins de broutards [Ndlr : jeunes bovins], moins de taurillons abattus."

Or, le besoin, lui, est toujours fort. C'est la simple loi de l'offre et de la demande. Plus de demande que d'offres, cela signifie une augmentation des prix. C'est aussi ce qui explique la chute du prix de la viande de porc, touchée, elle, par une surproduction.

Au comice agricole de Forges-les-Eaux, les Limousines - des races à viande par excellence - concourent sur le grand ring. Dorian Havé présente 10 bêtes. Pour le jeune éleveur de 22 ans, installé à Sainte-Croix-sur-Buchy, dans le Pays de Bray, cette tendance est cohérente : *"Oui, c'est le prix juste. On peut même encore augmenter un petit peu",* avance-t-il.

Celui qui écoule majoritairement ses bêtes en vente directe reprend : *"Ça ne fera pas de mal par rapport à toutes les années où on a galéré et où on était en dessous de nos coûts de production. C'était soit on était pile poil bien, ou on était à perte. Aujourd'hui, on va dire que c'est le minimum."*

Les gens préfèrent manger peut-être un petit peu moins, mais au moins manger de la viande de meilleure qualité et mettre le prix dedans. Je

pense qu'aujourd'hui, il faut essayer de favoriser au maximum les circuits courts pour faire profiter au maximum les agriculteurs.

Dorian Havé, éleveur à Sainte-Croix-sur-Buchy

Même si la consommation de viande continue à baisser, pour Dorian Havé, les Français sont prêts à payer un prix juste et attachent plus d'importance à la qualité de la viande. En moyenne, [selon WWF](#), les Français consomment 60 kg de viande par an et par personne.

Avec Bérangère Dunglas.